

**RESPECT-ENGAGEMENT-COLLABORATION**

**Notre mission :** L'école Adrien-Guillaume a pour mission d'offrir la chance à tous de vivre une réussite chaque jour !

**Notre vision :** À notre école, nous souhaitons que chaque élève puisse vivre dans : Un milieu sécuritaire et stimulant pour apprendre !

**Normes et modalités  
(Maternelle 4 ans)  
École Adrien-Guillaume**

Le programme du préscolaire favorise le développement global des enfants et tout au long de l'année, l'enseignante accompagne l'enfant dans le développement de cinq compétences :

- **Accroître son développement physique et moteur**
- **Construire sa conscience de soi**
- **Vivre des relations harmonieuses avec les autres**
- **Communiquer à l'oral et à l'écrit**
- **Découvrir le monde qui l'entoure**

L'enseignante peut transmettre ses observations au moyen de l'agenda (ou facteur), dans le bulletin, avec le partage de photos, avec des appels aux parents, etc.

Voici les temps de l'année où l'enseignante partagera ses observations sur le cheminement de l'enfant :

<b>15 octobre 2024</b>	<b>1<sup>re</sup> communication écrite</b>
<b>14 novembre 2024</b>	<b>Bulletin 1<sup>re</sup> étape Observations portant sur 1 compétence</b>
<b>14 mars 2025</b>	<b>Bulletin 2<sup>e</sup> étape Observations portant sur 2 compétences</b>
<b>11 juillet 2025</b>	<b>Bulletin 3<sup>e</sup> étape (bilan) Observations portant sur 5 compétences</b>